le nouveau centre-ville de Choisy-le-Roi

Richez Associés

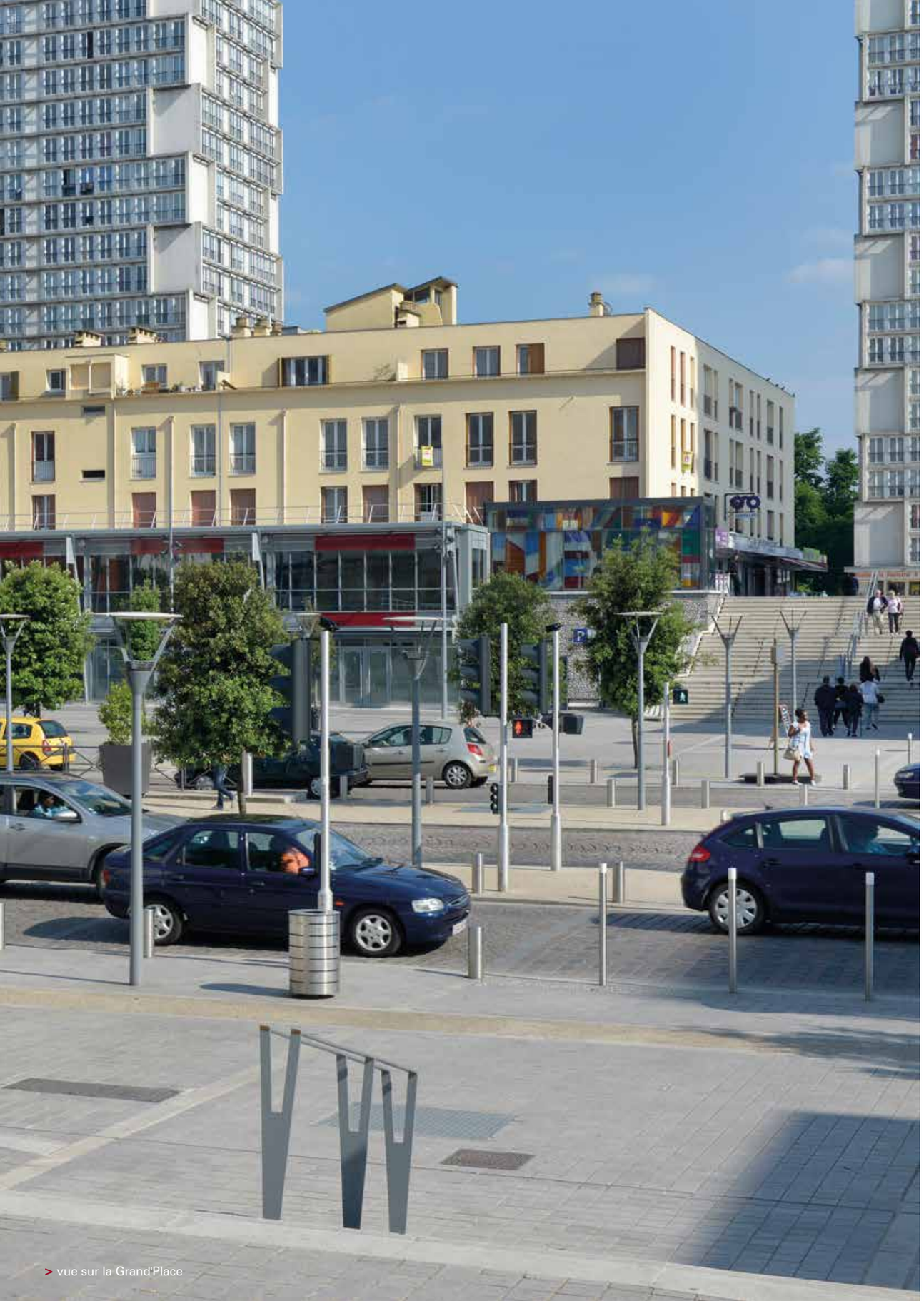

> vue sur la Grand'Place

sommaire

quelques repères sur Choisy-le-Roi 5

formation urbaine 7

un nouveau centre-ville 9

la Grand'Place 11

le parvis de la gare 13

la dalle sud 15

les ascenseurs 19

le parking souterrain 21

le végétal 23

les revêtements et le mobilier 25

le groupe 27

le nouveau centre-ville de Choisy-le-Roi en dates

1994 : premières études urbaines suite au "classement" en quartier prioritaire de la Politique de la Ville sous la présidence de MM. Luc (maire) et Davisse (adjoint en charge de la Politique de la Ville)
1997 : première réflexion de la DDE sur le déplacement de la station TVM
2001 : classement du centre-ville et du quartier du Port en Opération de renouvellement urbain
2003/2004 : concours de MOE du pôle d'échanges
novembre 2005 : validation de la démolition de la passerelle Jean Jaurès
2007 : démarrage des études de MOE de la requalification de la dalle sud
février 2008 : signature convention ANRU
2010 : démarrage des études de MOE de l'esplanade Jean Jaurès
juin 2011 : inauguration du pôle d'échanges et de la dalle sud
avril 3013 : inauguration de l'esplanade Jean Jaurès
mai 2014 : fin des travaux

édito

Richez_ Associés a travaillé de 2003 à 2014 sur le centre-ville de Choisy-le-Roi, en enchaînant trois opérations, sous maîtrise d'ouvrage DDE/Conseil Général, puis Ville de Choisy-le-Roi : la création d'un pôle d'échanges TVM/RER, s'appuyant sur la recréation d'espaces urbains sur l'emprise de la RN186, au niveau du sol naturel, puis une rénovation de la dalle située au sud, avec création d'escaliers et parcours nouveaux entre les deux niveaux de référence, et, enfin, la démolition d'une galerie commerciale sur dalle, la galerie Jean Jaurès, pour y substituer, conformément aux perspectives tracées au moment du concours pôle d'échanges, un espace urbain nouveau, au sol naturel. Bordé de commerces, il constitue avec l'espace traité en tant que pôle d'échanges, la Grand'Place de Choisy-le-Roi, cœur de son nouveau centre.

L'agence est aujourd'hui très fière de l'aboutissement de ce long travail.

Il a mobilisé, et approfondi les savoir-faire de Richez_Associés sur les espaces du transport et du déplacement, bien sûr, mais aussi sur ces espaces de sol artificiel, à la fois infrastructures et espaces urbains, à la frontière de plusieurs domaines techniques, et au ressenti aussi complexe que sensible, sur les stratégies de rénovation, qui impliquent d'identifier des opérations auto-suffisantes, mais susceptibles de se prolonger ultérieurement par d'autres , sur la valorisation prioritaire des qualités du « déjà-là », à révéler, poursuivre, amplifier…, et surtout sur la fécondité du dialogue avec les édiles et leurs techniciens, engagés au quotidien dans l'amélioration de leur Ville.

A l'heure où l'agence poursuit des projets importants dans des terrains relevant des mêmes logiques de conception d'origine, comme sur le boulevard nord de la Défense, que les élus de Choisy-le-Roi soient ici tout particulièrement remerciés de leur écoute et de leur confiance, base de l'aboutissement de ce projet de rénovation, et qu'ils nous permettent de partager un peu avec eux la fierté de proposer chaque jour aux habitants de Choisy-le-Roi la pratique d'un centre-ville plus agréable et plus beau.

Thomas Richez, Frédéric Blerot et Vincent Cottet

> la vue aérienne du centre-ville

quelques repères sur Choisy-le-Roi

communauté d'agglomération : Seine Amont
population : 200.000 habitants, dont ville de Choisy-le-Roi : 41.355 habitants
superficie : 23 km², dont ville de Choisy-le-Roi : 5,43 km²

Choisy-le-Roi, Val-de-Marne, est à 7 km de la porte éponyme. Sa particularité : née d'un gué sur la Seine, permettant de relier Versailles à Créteil, elle s'étend sur les deux rives du fleuve. L'itinéraire Versailles-Créteil, devenu N186, croise la RD5 (ex RN305), séquence Paris-Choisy de l'ancienne voie romaine Lutèce Lyon, au carrefour Rouget de L'Isle, le plus célèbre enfant de la commune.

La Seine, longtemps axe essentiel de communication, voit apparaitre sur ses rives des domaines agricoles qui bénéficient de la plaine alluviale, puis un domaine royal. Elle offre sa vallée au 19ème siècle au chemin de fer Paris-Orléans ; c'est le début du développement industriel qui verra naitre de multiples manufactures : faïence, cristal, verrerie, qui s'exporteront partout dans le monde et feront la fierté de la ville.

le nouveau centre-ville de Choisy-le-Roi en chiffres

30.000 voyageurs/jour
25.000 véhicules sur la RD86/ 25.000 véhicules sur la RD86
1 ligne de RER - C
5 lignes de bus - TVM, 393, 183, 103, 396, 182
2 lignes du réseau Optile - Athis car 3 et 9
1 ligne Choisy Bus
1 future ligne de tramway reliant Paris à Orly - T9
1 future ligne de T Zen reliant Paris à Choisy par la vallée de la Seine - T Zen 5
1 marché forain d'importance : 2 jours/semaine, 160 à 200 étals

10.500 heures de travail pour Richez_Associés soit l'équivalent d'un architecte à temps plein pendant 6,5 ans.

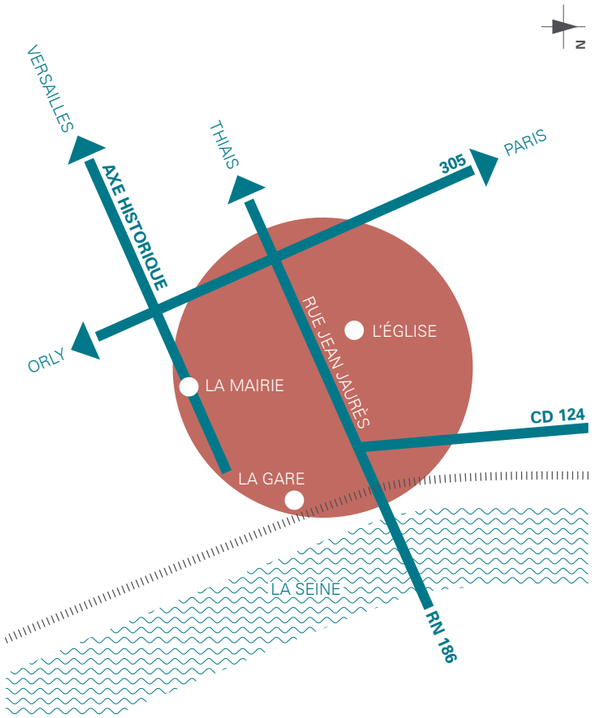

> les réseaux routiers principaux

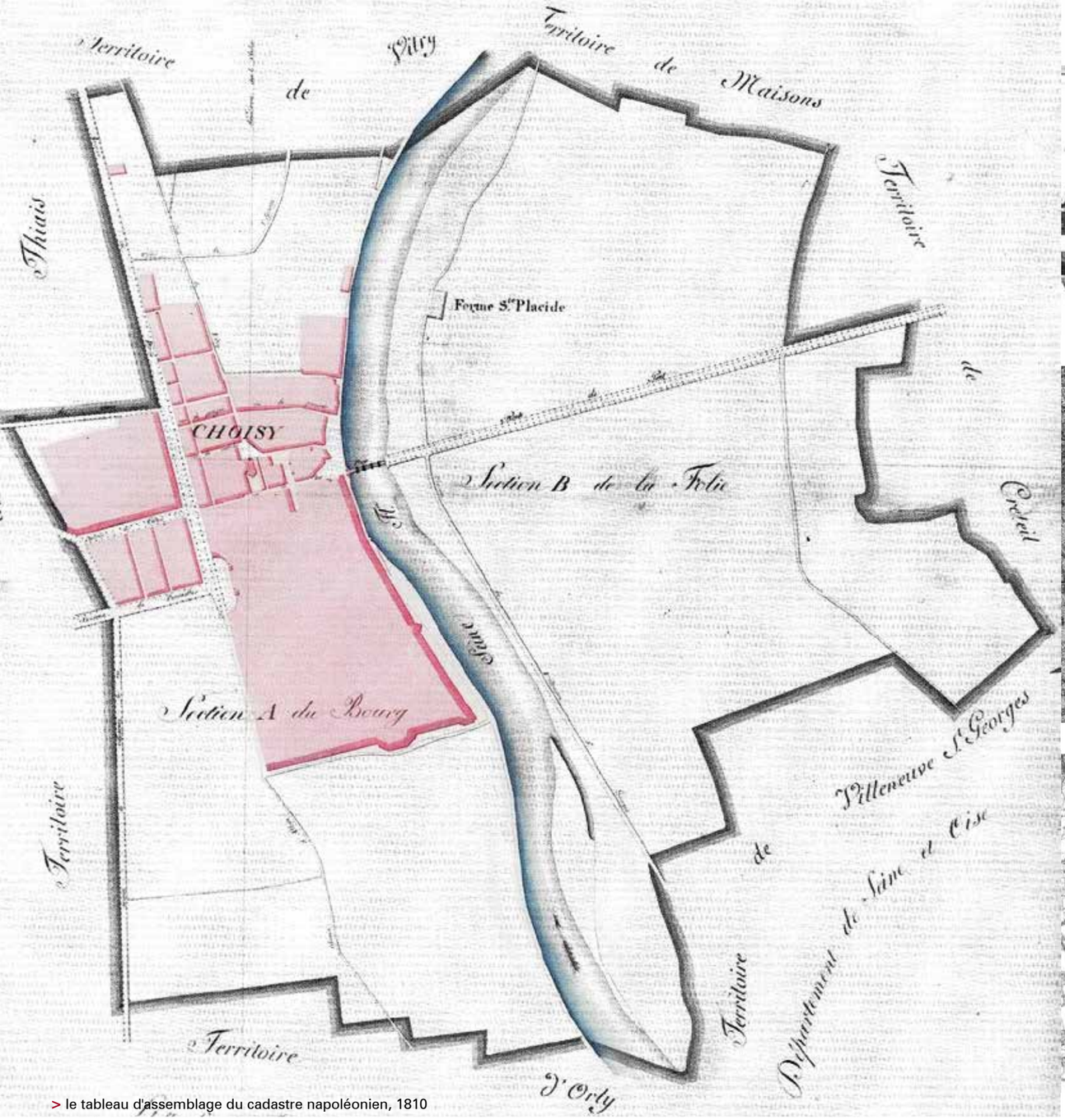

> le tableau d'assemblage du cadastre napoléonien, 1810

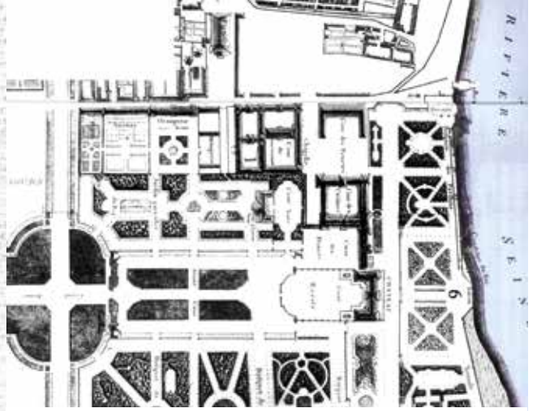

> le plan du château de Choisy XVIIe siècle

> Choisy-le-Roi au XVIIIe siècle

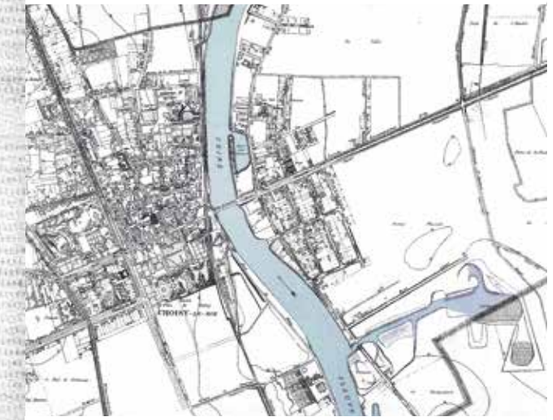

> le plan de Choisy-le-Roi, 1898

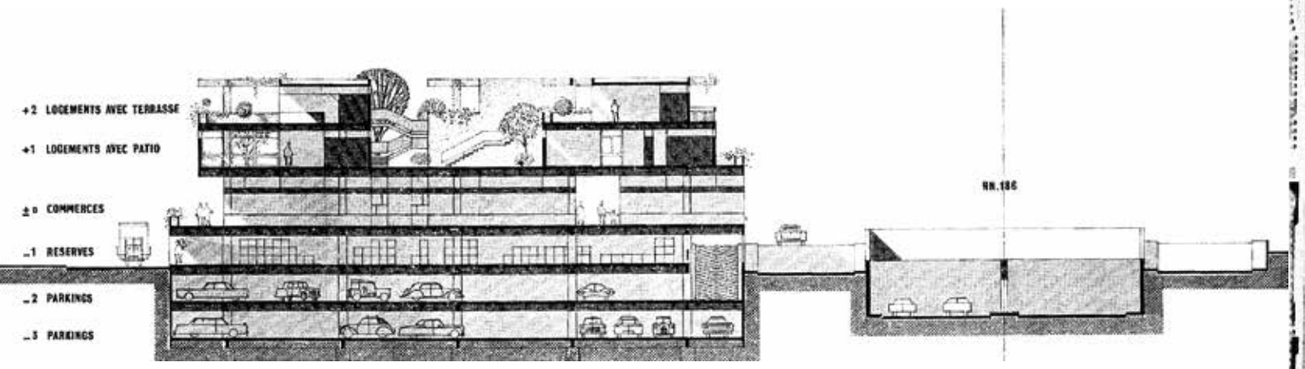

> projet de rénovation urbaine, coupe de principe de la zone sud en bordure de la RN 186

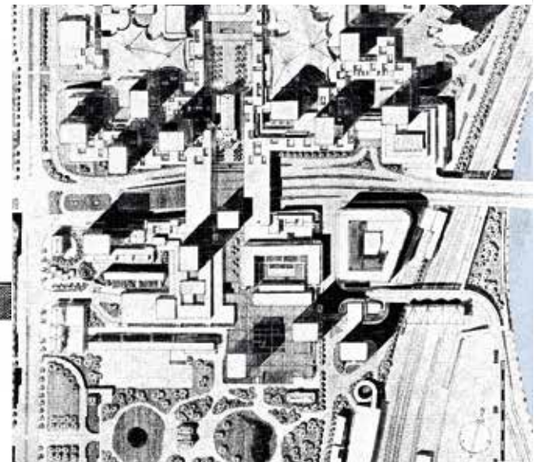

> le plan de rénovation urbaine, 1962

formation urbaine

En 1677, Mademoiselle de Montpensier acquiert une belle propriété sur la rive gauche de « Choisy sur Seine » : elle est séduite par le paysage exceptionnel qui s'ouvre par-dessus le fleuve sur la grande plaine de Créteil. André Le Notre affirme la géométrie des lieux, et y installe les premières terrasses « à la française » en bordure du fleuve. De la princesse de Conti à la marquise de Pompadour, en passant par Louis XV, les propriétaires successifs agrandissent et modifient terrasses et château : le domaine passe de 14 à 35 ha.

En 1750, une route directe est percée depuis la belle Epine pour relier Versailles : le tracé de la D186 ne changera plus.

Lors de l'arrivée du chemin de fer en 1839, la commune a déjà considérablement évolué depuis la décennie révolutionnaire. Des entrepreneurs acquièrent l'ancien domaine royal et y fondent diverses industries et manufactures. La plus célèbre sera la faïencerie Boulanger, installée en lieu et place du petit château et de ses communs sur quatre hectares. Son emprise se situe entre la Seine et la RD5 d'une part, entre l'actuel parc de la Mairie et la RN186 d'autre part : ce sera l'emprise de la dalle sud un peu plus d'un siècle plus tard.

C'est à la fin des années 50 qu'un programme de « rénovation urbaine » est préparé, puis lancé. Le réaménagement du centre-ville passe par une éradication de l'habitat vétuste et insalubre, au nord de la RN 186, autour de la cathédrale, et par la création d'un ensemble urbain nouveau, de tours sur dalles, au sud de la même voie. Une passerelle relie les deux quartiers, au-dessus d'une Nationale purement routière.

« La dalle libérée des contraintes automobiles deviendra le cœur vivant de la cité, le lieu des échanges, du travail et des loisirs » (bulletin municipal N°14).

Inspiré bien évidemment de la charte d'Athènes, le projet a pour objectif de donner à la ville un centre moderne et dynamique, « civique », en faisant table rase d'un centre historique délabré : ne seront conservés que la cathédrale et les pavillons royaux du parc de la mairie.

L'opération s'achève à l'aube des années 1980. Elle constitue in fine une gigantesque copropriété, avec une dalle « espace public de fait », mais non identifiée comme telle ; son obsolescence est rapide : le centre commercial Choisy II décline, les populations se précarisent, la dalle est enclavée, et s'en ressent : elle vit difficilement. Une intervention est indispensable, mais elle est très difficile à rendre possible, dans un ensemble urbain juridiquement « monobloc », non conçu pour évoluer…

> coupe sur l'église Saint-Louis/dalle sud, AVANT

> coupe sur la passerelle, AVANT

> coupe sur l'église Saint-Louis/dalle sud, APRÈS

> coupe sur la passerelle, APRÈS

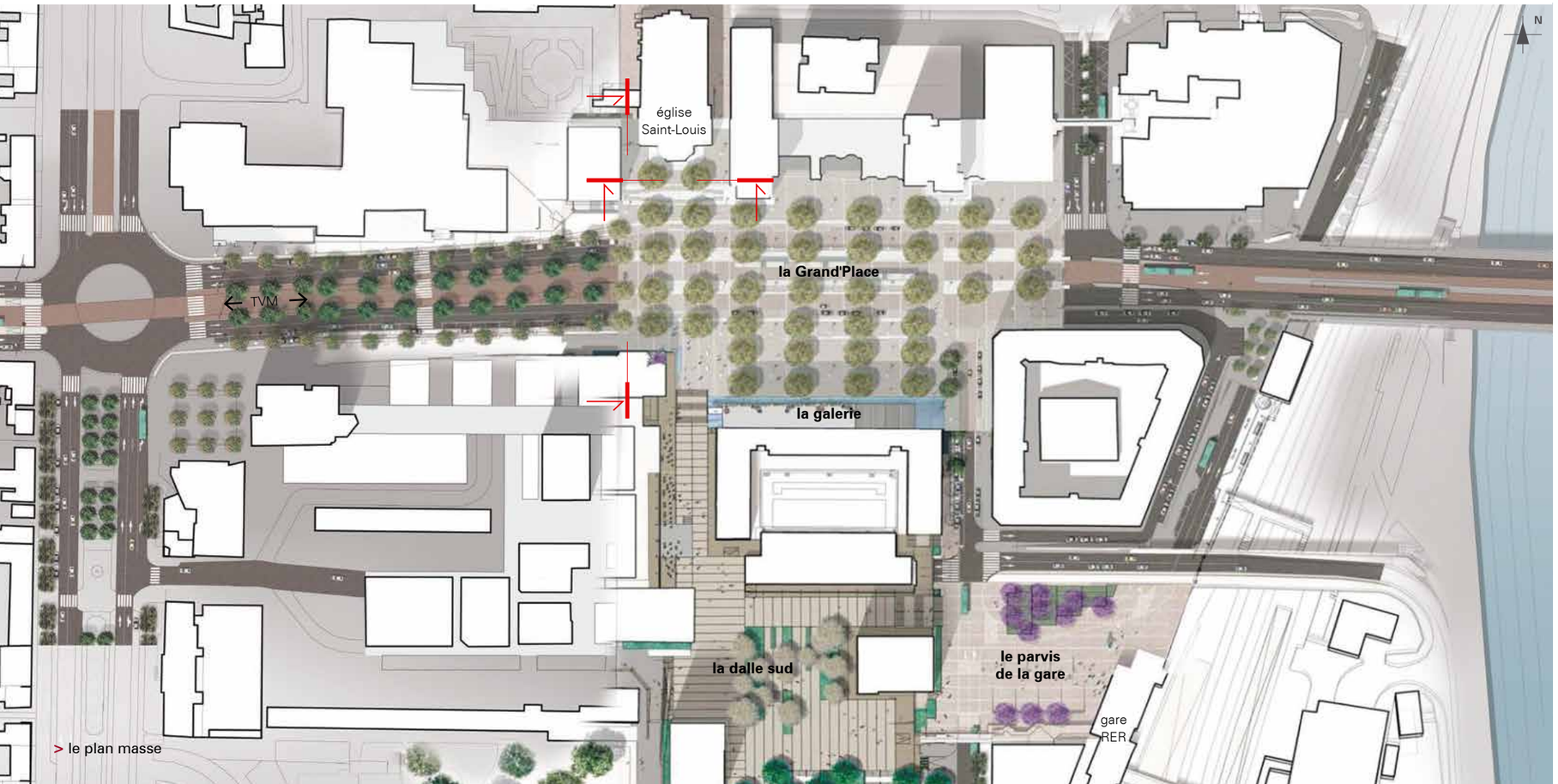

> le plan masse

un nouveau centre-ville

C'est le STIF, Syndicat des Transports d'Ile-de-France, qui initiera la première opération : le Plan de Déplacements Urbains adopté en 2000 avait identifié 143 pôles d'échanges à réaménager. Choisy-le-Roi était l'un d'eux : la correspondance entre TVM, le bus en site propre empruntant la 186, et le RER était très dangereuse, puisque le bus s'arrêtait sur l'axe d'une 2x2 fois trop roulante ; la traversée piétonne de cette voie rapide par des voyageurs voyant partir leur bus faisait des morts, et requérait l'intervention de la puissance publique. Piste très vite identifiée : réurbaniser l'environnement, de l'axe 186 au parvis de la gare – et cette direction de travail rencontrait les attentes de la Ville.

Nous sommes déclarés lauréats du concours en 2004, en proposant immédiatement d'articuler l'opération Pôle d'Echanges, réaménageant l'espace public existant au niveau du sol naturel, avec une démolition ultérieure de la galerie commerciale Jean Jaurès, immédiatement au sud, pour accueillir dans une seconde phase la station bus dans une véritable Grand'Place, espace majeur du centre-ville.

L'évolution à terme des espaces sur dalle, réduits par la disparition de la galerie commerciale, est néanmoins un sujet. En particulier, la passerelle reliant la dalle sud au chevet de la cathédrale, dont le destin était resté flou au moment du concours, doit-elle disparaitre ?

Nos études montrent combien ce choix est important : si la passerelle disparait tout de suite, la Place a un nivellement très clair, très doux, et pourra être raccordée aux normes PMR au chevet de la cathédrale. Si la passerelle est encore là au début des travaux « pôle d'échanges », elle y sera encore dans 30 ans…

Le conseil municipal vote à l'unanimité la démolition de la passerelle, et le budget qui lance des travaux « Ville » ; l'opération pôle d'échanges de déploie, sur 7 ans et deux grandes phases de travaux.

La Ville de Choisy nous confie en parallèle la rénovation de la dalle sud. Elle a été quelques années auparavant recouverte de dalles sur plot. Celles-ci se sont dégradées, cassent, pivotent… et l'étanchéité doit être reprise. Notre proposition, après études délicates : retour à la configuration précédente, celle d'une simple surface en asphalte coulé, à l'image des trottoirs parisiens, valant à la fois surface praticable, et étanchéité. Cet asphalte sera clair, mais surtout, les relations entre la dalle et le reste du monde doivent être profondément revues : le sol de référence dans le centre-ville a été clairement réinstallé au niveau où se situent la circulation automobile, et une grande partie des flux piétons ; la dalle doit être très visiblement reliée à ce niveau de référence, et deux escaliers généreux doivent être créés, vers le parvis de la gare, et vers la future « Grand'Place ». La dalle est finalement complètement remise à neuf, et inaugurée dans sa nouvelle configuration en même temps que le pôle d'échanges.

> vue sur l'esplanade Jean Jaurès, avant/après

> vue sur l'église Saint-Louis depuis la dalle sud, avant/après

Troisième pièce du puzzle : la galerie Jean Jaurès, totalement introvertie, n'offrait comme façade sur la 186 et le pôle d'échanges que des arrières : livraisons, locaux déchets… La Ville acquiert les locaux, et nous confie leur démolition, la réhabilitation du parking sous-terrain, et la complétude de la Grand'Place : elle étendra son sol jusqu'au pied de la « résidence Emile-Zola », sur la dalle, et des commerces seront construits en façade sur la place.

Dans le même temps, la ville a entrepris la rénovation de la dalle Nord, du marché et de l'ensemble des quartiers d'habitations périphériques.

la Grand'Place

Ainsi constituée, la Grand'Place offre son vaste plateau pavé horizontal, rythmé par une trame de chênes verts et de luminaires indirects. Il accueille en son centre une station de bus, dotée de vastes quais : le voyageur doit profiter de l'espace généreux de la place.

Si la passerelle qui reliait, au-dessus de la voie routière, les deux parties de la dalle centre a disparu, elle a en fait été concassée, et utilisée pour remblayer en grande partie la cuvette que formait la route sous la passerelle.

Un grand tapis de granit gris-rose, tissé de rubans de béton blanc, s'étend d'une rive à l'autre de l'avenue. Il dessine clairement les cheminements et leurs passages piétons, qui accompagnent tous les parcours, du marché à l'esplanade, de la mairie à la cathédrale et au quartier Saint-Louis.

L'esplanade Jean Jaurès accueille chaque semaine le marché forain, et est articulée à la dalle sud par un escalier et un ascenseur panoramique, sur l'axe majeur dalle/église.

Plus à l'ouest, l'avenue et son site propre se prolongent jusqu'au carrefour Rouget de Lisle par une large promenade ombragée par des alignements des frênes à fleurs et de ginkgo biloba, l'arbre aux quarante écus.

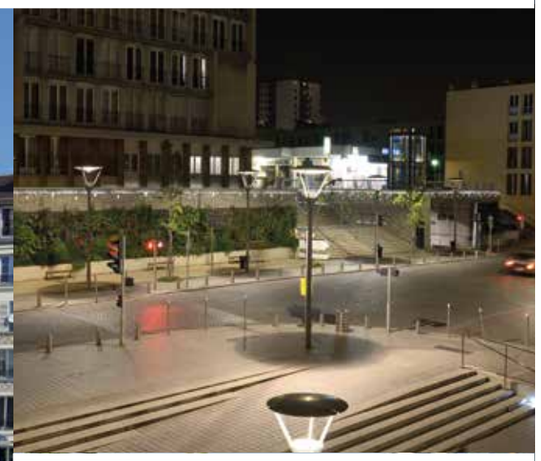

le parvis de la gare

Cette véritable entrée de ville, malmenée par une topographie complexe, encombrée par un parking avait besoin d'un réaménagement au profit de ses principaux utilisateurs : les piétons.

Les pentes du site, supérieures à 4 %, ont suggéré la mise en œuvre d'un grand glacis dans la tradition italienne, associant une rampe à des emmarchements. La route se glisse au centre de la composition, dans le respect de cet ordonnancement, et délimite un jardin construit en écho à la géométrie des lieux.

Le socle de la dalle sud ferme l'espace. Il a été retraité, en s'affirmant comme mur végétal, sur soubassement de gabions de pierres blanches couronné de rubans de béton blanc.

Leur horizontale fait écho aux brise-soleil des tours toute proches, et l'escalier monumental invite à découvrir la dalle.

A la nuit tombée, une lumière douce et chaude baigne et apaise les lieux. La dentelle de pierre des gabions s'illumine de pavés de verre, tandis que les vitraux de l'ascenseur s'irisent de bleu, vert émeraude et jaune or.

création du pôle d'échange et le parvis de la gare
(lauréat concours 2003 - livraison mai 2011)
maître d'ouvrage : DDE/CG 94
programme : création de la Grand Place et d'un site propre, requalification du carrefour Rouget de Lisle, rénovation du parvis de la gare et des rues adjacentes, démolition d'une passerelle
groupement : Richez_Associés + Richez_Associés paysage + Bérim
surface : 42.000 m²
coût : 8,8 M€

la dalle sud

Sur une commande initiale de réfection des revêtements de surface, le projet s'est élargi à une rénovation large, comprenant des actions d'articulation de la dalle aux espaces publics situés en périphérie, et repensant notamment la liaison entre le quartier Saint-Louis et le quartier de la mairie ainsi qu'entre la gare et l'ouest de Choisy-le-Roi.

Les dallettes sur plot ont disparu, au profit d'un asphalte clair ; un mobilier gris perle, soigneusement dessiné, est apparu. Il s'associe à de simples assises, très vite occupées. De grands mats issus de la géométrie des lieux et à l'échelle des tours trament les 6.000 m² de la dalle sud pour éclairer dès la nuit tombée les sols d'une lumière douce et marbrée.

Un système complet d'emmarchements, associé à des rampes et à des ascenseurs, assure la continuité de la totalité des cheminements.

Les liaisons entre le parc de la mairie et la dalle ont été clarifiées, en étendant le parc à la place de Seine par un jardin central, planté de grands pins noirs et sylvestres, habitués au courant d'air de leur région d'origine. L'aménagement donne ainsi à la dalle au statut initial incertain une image de «terrasse», affirmée par un traitement cohérent des limites, des façades et des surfaces. La dalle redevient alors un espace public de centre-ville, accessible à tous, traversable en tout point et offrant de façon naturelle accès à ses commerces, aux logements qui s'y adressent, et aux divers lieux de rencontres et de repos qui l'habitent.

requalification de la dalle sud
(offre 2007 - livraison 2011)
maître d'ouvrage : Ville de Choisy-le-Ro
programme : réalisation de nouveaux accès
et mise en accessibilité (5 escaliers et 3 ascenseurs),
réfection des surfaces et mise en lumière
groupement : Richez_Associés + Richez_Associés paysage
+ Bérim
surface : 6.500 m²
coût : 2,5 M€

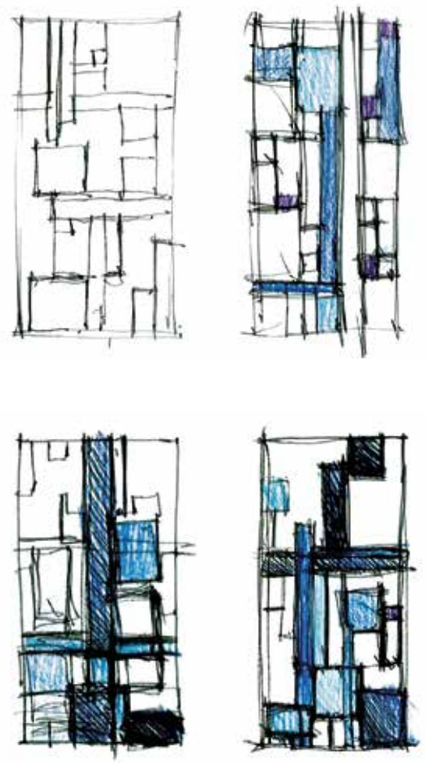

> esquisses des dessins pour les vitraux de l'ascenseur de la gare

les ascenseurs

La discontinuité de nivellement dalle/sol naturel, même si elle renvoie à plus grande échelle à la géographie de la vallée de la Seine, et à un urbanisme imaginé comme une rencontre entre le ciel, la géographie et l'intervention de l'«homme bâtisseur», exige sur des hauteurs de l'ordre de 4 mètres la création d'ascenseurs : une rampe de 100 m ne saurait être qu'interminable, inconfortable, encombrante et disgracieuse !

Le volume de l'ascenseur, évidemment vitré, fait immédiatement écho à l'élancement des tours, et borne l'oblique de l'escalier.

Sa singularité dans les parcours urbains, et dans le vocabulaire des sols, mérite d'être célébrée, et cette célébration, à Choisy, se doit de passe par le savoir-faire local du vitrail, de l'émail et de la faïence.

C'est ainsi que l'ascenseur du parvis de la gare utilise la palette de couleur des usines Boulanger, productrices des célèbres faïences du métro parisien : vous en reconnaitrez le vert émeraude, le bleu de Chine et le jaune tabac.

L'ascenseur de l'esplanade Jean Jaurès fait appel à la mémoire des fêtes nautiques sur la Seine toute proche, à leur atmosphère de liesse, à la clameur de la foule. Inspiré de l'œuvre de Raoul Dufy, le dessin met en œuvre les couleurs du drapeau.

Les œuvres ont été fabriquées par « l'atelier Vitrail » installé à Choisy-le-Roi et dirigé par Lavina Felzine, maître verrier.

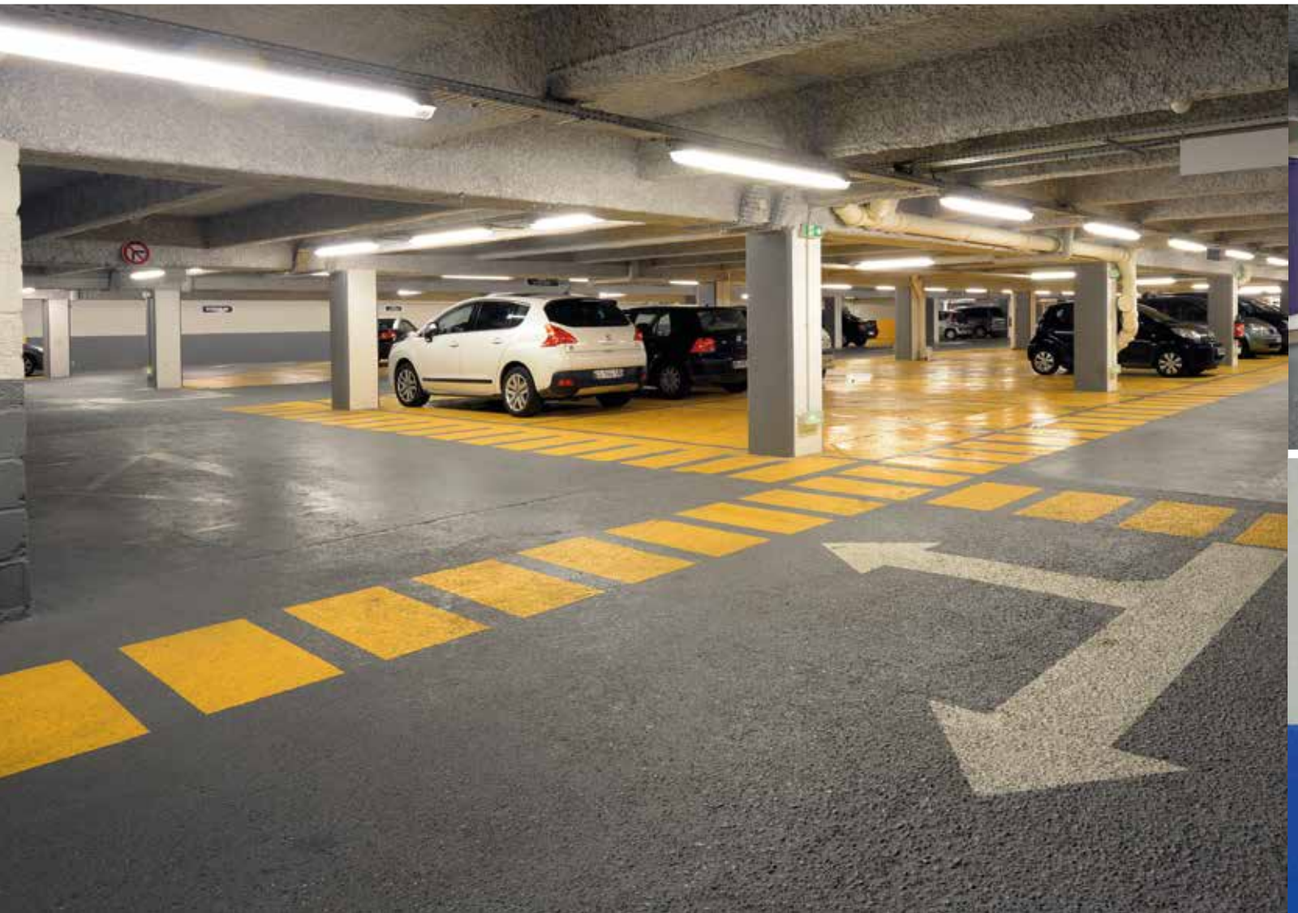

le parking souterrain

La démolition de la galerie commerçante sur dalle, adjacente à la place, lui a permis de trouver sa pleine dimension, et de se doter d'une façade commerciale.

Le parking souterrain, situé initialement sous la galerie, a été fermé à la fin des années 1990 : contribuant à une offre de stationnement surabondante, difficilement accessible, il ne répondait plus aux normes en vigueur.

Sa rénovation a commencé par son désamiantage, et entraîné une restructuration complète (création d'escalier de secours, décloisonnement, modification des accès et du fonctionnement intérieur, …). Une trémie automobile offrant un accès direct sur l'avenue Jean Jaurès, repérable par son drapé de couleur mauve, a directement « adressé » le parking sur la voie majeure du centre-ville, et assuré le succès du lieu.

L'ensemble rénové se compose de trois parties, repérables par une palette de couleurs franches. Les parcours piétons sont clairement identifiés, est la signalétique est ludique et affirmée. L'ensemble des surfaces est baigné d'une lumière chaude, offrant une perception très rassurante du lieu.

démolition de la galerie, rénovation du parking
et création de l'esplanade Jean Jaurès
(AVP 2010 - livraison avril 2013)
maître d'ouvrage : Ville de Choisy-le-Roi
programme : démolition d'une galerie commerciale,
réhabilitation d'un parking souterrain de 200 places
et extension de la Grand' Place
groupement : Richez_Associés + Richez_Associés paysage
+ Bérim
surface : parking 7.200 m², esplanade 3.200 m²
coût : 9 M€

le végétal

Dans cet univers « construit », le végétal joue un double rôle : celui d'une part de compléter cette minéralité solide par des matières de nature, changeant aux rythmes des saisons, supports d'une biodiversité, et d'autre part de conforter le vide de l'espace public en lui offrant un continuum, détaché de l'environnement construit. Ces espaces ouverts sont des lieux d'échanges et de flux vitaux pour le cœur de ville de Choisy-le-Roi, et cette nouvelle armature végétale devient ainsi une véritable nature urbaine, compagne de tous les usages des lieux et toutes les évolutions urbaines environnantes.

La Grand'Place
Son vaste plateau piéton minéral est scandé par une trame de chênes verts qui rythme l'espace central du cœur de ville. Son feuillage vert foncé et luisant, et sa grande résistance au milieu sec et drainant, apportent une structure visuelle pérenne à ce grand espace. Par sa taille, qui atteindra dans cette situation urbaine une quinzaine de mètres, il propose aujourd'hui une échelle domestique propice aux piétons qui traversent ou pratiquent les lieux, et proposera demain un velum qui habitera la Place à son échelle globale.

Les grands alignements
Sur l'avenue Anatole France ou sur l'avenue Jean Jaurès, les principaux alignements sont constitués de Ginkgo Biloba, l'arbre aux quarante écus. Arbre singulier par son port dressé et le graphisme de ses feuilles, il transforme dès les premiers jours de l'automne le cœur de ville par le flamboiement jaune intense de son feuillage. Il est secondé sur les rives de frênes à fleurs, qui offrent une ombre marquée, et dès le mois de mai, une floraison généreuse de grappes blanches, isolant les promeneurs et les cyclistes du tumulte automobile.

Le parvis de la gare
Espace traversé par un flux incessant, des lignes végétales accompagnent cette intensité quotidienne par un lieu jardin, nourri de nouvelles formes végétales alliant la flore exotique des magnolias venus de contrées lointaines, à la flore locale des jardins des pavillons, aux formes colorées et libres. Lavande, berbéris, fusain s'entremêlent au milieu d'un damier de pierre engazonné capable d'accueillir le parcours des voyageurs pressés.

Le jardin central de la dalle sud
Au centre de la dalle, sur l'emplacement d'un ancien bassin, est planté un jardin traversant. Soumis à l'effet venturi des tours proches, un bosquet de savonniers du Japon et de pins redonne une habitabilité au lieu. Dès les premiers jours du printemps, les massifs laissent apparaitre des Knipofias à la floraison orangée. A suivre, les perovskias détachent tout au long de l'été leurs nuages de fleurs mauves, parmi les floraisons de rosiers rustiques qui durent jusqu'aux premières gelées. Le parc de la mairie se voit ici étendu pour le plus grand plaisir des jeunes mamans, en quête d'un espace de jeux sans restriction.

les revêtements et le mobilier

Les surfaces
La figure principale est un damier de pavé granit 15x15, gris rose, à surface sciée, posés à joints alignés, et associé à un lignage de rubans de béton blanc.

Ce calepinage placé dans une orientation nord/sud parcourt l'ensemble des espaces du cœur de ville. Il est associé ponctuellement à des surfaces de béton lavé. La mise en œuvre, simple et constante, assure une grande cohérence spatiale.

Les voies se parent d'un pavé similaire, simplement dénoté par une finition clivée, alertant le piéton sur la présence d'automobiles.

Sur la dalle sud, les rubans se prolongent en continuité avec le sol naturel ; les surfaces deviennent ocre clair.

Les escaliers /rampes
A chaque dénivelé, les rubans se transforment en marches, pour construire escaliers et rampes, inscrits pleinement dans le sol. Toutes ces différences de niveaux deviennent alors adoucies, maitrisées et praticables par chacun à son rythme.

Les escaliers monumentaux
Le socle de la dalle sud est paré de gabions et d'une végétation verticale. Il est percé en plusieurs endroits d'escaliers monumentaux. Avec des emmarchements généreux en béton poli blanc, ils donnent à voir la dalle sud et ses commerces.

Le mobilier
De façon ponctuelle, ou sur des lignes affirmées, le mobilier est utilisé avec retenue et précision. Gris perlé ou inox, il organise et dessine les espaces. Du simple panneau de signalisation aux grands mats d'éclairage de la dalle sud, les mobiliers s'inscrivent par leurs couleurs et leurs dessins dans la géométrie des lieux.

Richez Associés

2 rue de la Roquette
75011 Paris
tél. : +33 (0)1 43 38 22 55
fax : +33 (0)1 47 00 43 43
mail@richezassocies.com
www.richezassocies.com

4 CHAMPS D'INTERVENTION
bâtiments, composition urbaine, espaces publics et paysage, transports

2 AGENCES DANS LE GROUPE
Richez_Associés à Paris et Z D_R à Kuala Lumpur

30 ANS DE PRATIQUE

À PARIS, 2 ARCHITECTES ET 1 PAYSAGISTE ASSOCIÉS
Thomas Richez, Frédéric Blerot et Vincent Cottet ;
et 70 architectes, urbanistes et paysagistes

À KUALA LUMPUR, 4 ARCHITECTES ASSOCIÉS
Zaini Zainul, Sophie Chong, Noor Azam Othman et Ahmad Jaafar ;
et 30 architectes, urbanistes et architectes d'intérieur

15ème SOCIÉTÉ D'ARCHITECTURE FRANÇAISE
classement 2012 du Moniteur

Ont contribué au projet, chez Richez_Associés :
Thomas RICHEZ + Vincent COTTET + Mario GALLI + Yvan GAGEY + Karine CLEMENT + Gonzalo MOUESCA + Virginie ANSELME + Frédérique PARIENTE + Benjamin FINOT + Patrick ROCHARD + Aurélie FARRET + Antoine BARBEYER + Pauline GIDOIN + Marie-Charlotte OLIVIER + Nadège LEROUX

contact pressse :
presse@richezassocies.com

crédit photos :
Vincent Vidal
Cyrille Dubreuil
Nicolas Borel
Michel Denancé
Didier Pruvot
Patrice Thebault

sas d'architecture
capital 100.000 €
ordre des architectes
Ile-de-France n° 294
ape 7111Z nif FR 69
332 429 398 00040